

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 AVRIL 2022**

L'an Deux Mil vingt-deux, le 11 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

présents : 14                      représentés : 15                      votants : 15

Quorum : 8                      Date de convocation du conseil municipal : 31 mars 2022

Présents : Monsieur Bruno VITTE Maire, Madame FOURNAT Jeannine, Monsieur Benoît VILLARD, Monsieur CHARVIN Roger, Madame Monique DA COSTA, Monsieur Patrice BERTRAND, Madame CHARLEMAGNE Aurore, Messieurs François CHIEUX, Henri DUC, Madame Delphine HUGOT, Messieurs Mathieu GASCARD, Arnaud LAVENDOMNE et Joel RIMET, Madame Martine SUNDBERG.

Excusés : Madame CELERIEN représentée par Madame FOURNAT Jeannine

Absents :

**ORDRE DU JOUR :**

- Présentation projet Familles Rurales
- Raccordement au réseau pour alimenter une construction existante – SDED
- Attribution d'un logement communal
- Travaux Aménagement Avenue des Marronniers – Attribution des marchés
- Rénovation et extension des vestiaires multi sports – Attribution des marchés
- Informations et Questions diverses

Monsieur Henri DUC a été élu secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 FEVRIER 2022  
EST APPROUVE A L'UNANIMITE***

***Familles Rurales - Projet***

Des représentants de l'associations Familles Rurales sont venus exposer leur projet.

En effet, l'association rencontre des difficultés notamment sur la mutualisation des locaux et l'espace insuffisant de ces derniers.

Un projet de nouveaux locaux répondant aux besoins du territoire est abordé.

Plusieurs scénarios ont été présentés aux élus.

Le conseil municipal entend la demande et va se réunir pour échanger sur le projet et ses possibilités.

**PROJET ELECTRIFICATION SUR CONSTRUCTION EXISTANTE - SDED**

Monsieur le Maire expose que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a reçu la demande de raccordement au réseau de distribution publique d'électricité sur la commune sur une construction existante. Le projet n'est pas soumis à autorisation d'urbanisme

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Attribution d'un logement communal***

Madame FOURNAT rappelle le départ de Monsieur MEDJALDI Hamid, locataire d'un logement communal, situé 2 Rue de la Fontaine à Hostun.

A ce titre, la commission a reçu plusieurs candidatures.

Après examen des dossiers de candidatures, il est approuvé la signature d'un bail commençant le 16 avril 2022 à une maman avec un enfant qui sera scolarisé sur la commune. Le loyer est fixé à 390 € par mois + les charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères.

Le loyer a été révisé à la hausse pour cette nouvelle entrée.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Attribution des marchés – Avenue des Marronniers***

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la consultation pour les travaux d'aménagement de l'avenue des Marronniers, Marché à Procédure Adaptée (MAPA) a fait l'objet d'une publication par voie dématérialisée.

La consultation des offres a donné lieu à 2 marchés séparés correspondant aux 2 lots techniques :

- Lot n°1 : terrassements, voiries, réseaux
- Lot n°2 : béton de sol, espaces verts, mobilier et serrurerie

Après l'analyse des offres réalisée par le Maître d'Œuvre BEAUR Sarl, Monsieur le Maire présente ces résultats au Conseil Municipal et, au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, les entreprises retenues sont :

-CHEVAL TP pour le Lot n°1

-SOLS Vallée du Rhône / TOLERIE METAL INDUS / VESCOVI JP TP pour le Lot n°2

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Subvention FAFA – Vestiaires Multisports***

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il réitère sa demande de subvention relatif au projet de rénovation et d'extension des vestiaires multi sports auprès de la FAFA.

Le conseil municipal, vote à l'unanimité la décision et autorise le Maire à signer les documents nécessaires.

### ***Impayés MABO***

Monsieur le Maire informe que deux factures de l'entreprise MABO, relatives à l'étude de l'aménagement de la zone des Marnes, restent impayées.

Il expose l'absence de suivi de chantier, la prestation non assurée de la maîtrise d'œuvre les dernières années et ainsi les surcouts que cela a engendrés à la municipalité.

De ce fait, après avoir entendu les différents éléments, les membres du Conseil Municipal approuve la décision de régler seulement la somme de 500€ pour solde tout compte.

### ***Informations diverses***

- **Fermeture envisagée d'une classe**

Monsieur le Maire rappelle la fermeture envisagée d'une classe sur Hostun par l'académie.

Il informe que la municipalité recense 4 enfants supplémentaires qui n'étaient pas comptés dans les prévisionnels fournis à l'académie. A cet effet, un nouveau courrier va être rédigé afin d'apporter ces éléments pouvant justifier le maintien des classes.

- **Fête de la Musique**

Monique DA COSTA informe que la Fête de la Musique aura lieu le vendredi 24 Juin 2022 à 20h à St Martin d'Hostun.

Les éléments relatifs à cet évènement seront affichés sur nos plateformes de communication

*La séance est levée à 21 heures 15.*

Prochaine réunion le lundi 23 Mai 2022 à 19h30